

Mairie
Place J.P. RACAUD-R. ALIBERT
81 470 Maurens-Scopont

Département du Tarn

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 081-218101624-20230403-2023_13-DE

S²LO

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION 2023_13**

Nombre de membres 10

Excusé :

Date de la convocation : 30 mars 2023

En exercice : 10

Absents : 0

Date d'affichage : 30 mars 2023

Présents : 8

Pouvoir : 2

**DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR LE
PROJET MAM**

L'an deux mille vingt-trois et le lundi trois avril à vingt heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, Mme Sandrine NARDI, M. Sébastien LANGE, Mme Ninoslava BOZOVIC, M. Christophe BOYER, Mme Stéphanie GRECARD, Mme Maryse TEQUI, M. Didier MIRATON

Pouvoir : M. ROUX donne procuration à Mme NARDI Sandrine

M. WEISSE donne procuration à Mme Maryse TEQUI

Secrétaire de séance : Ninoslava BOZOVIC

o O o

Monsieur Le maire informe le conseil que la commune a en projet de mettre à disposition un local communal pour la création d'une MAM.

À la suite de la visite de la PMI, ce local peut être aménagé et la commune décide de réaliser les travaux nécessaires.

Nous avons déjà fait une demande de DETR en date du 09 mars 2023, ou nous attendons encore un retour de leur part.

Pour rappel, nous avons demandé des devis à diverses entreprises :

- EUROPLATRE peinture	12 898.68 TTC
- EUROPLATRE Acoustique	8 537.29 TTC
- URIA	11 352.23 TTC
- SCOP FLAGEAT	13 477.90 TTC
- SARL BEGUE	4 284.00 TTC
- BIGOT ELECTRICITE	7 442.08 TTC
- SAS LEGUEVAGUES	12 315.47 TTC
TOTAL	70 307.65 TTC

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal qui après avoir délibéré à l'unanimité de :

- PRENDRE en compte les devis pour un montant estimé de 58 590.54 HT soit 70 307.65 TTC
- DEMANDER une subvention au Département pour le projet MAM

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme.

Secrétaire de séance

Le Maire,
Claude REILHES.

